

DEMANDE D'ALIMENTATION DU COMPTE EPARGNE TEMPS

EPARGNE DE JOURS (SECTION A)

	Nombre maximum de jours épargnables	Nombre de jours épargnés
Section A (jours ouvrés)		
Congés d'Ancienneté Caisse	3
Congés d'Ancienneté Bouygues	4
Jours de Fractionnement	2
JRTT :	9

ⓘ La demande d'épargne des Congés d'Ancienneté Bouygues doit être transmise au service Paie au plus tard le 2 avril.

NOM :

PRENOM :

N° Sécurité Sociale :

N° Matricule :

SERVICE :

Date :

Signature :